

EGLY & Vous

09/2026

— Construisons notre ville de demain —

N° 1



Forum des associations 2026

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

SANTÉ

*Un été sous le signe
de la Solidarité*

FINANCES

*Une gestion prudente
et constructive*

AGENDA

*Les rendez-vous
à ne pas manquer !*



LA BONNE ADRESSE, AVEC DU CHOIX ET DES PRIX BAS, POUR VOUS AIDER **À MIEUX MANGER TOUS LES JOURS**

DES FRUITS
ET LÉGUMES
SÉLECTIONNÉS
AVEC SOIN
TOUS LES JOURS



DES ARRIVAGES
QUOTIDIENS
AUX RAYONS
BOUCHERIE
ET MARÉE



DE BEAUX ESPACES
DÉDIÉS AUX
RAYONS FROMAGE,
CHARCUTERIE-
TRAITEUR,
BOULANGERIE



STAND SUSHIS

Une sélection de plateaux
fraîchement préparés sur place



POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

EGLY

22 avenue d'Arpajon

Tél. 01 64 90 91 90

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h

Le dimanche de 9h à 12h30

leDRIVE

Shop

24
24

Lavage auto

24
24

Gaz

Laverie



Boulangerie



Distributeur



Photocopies



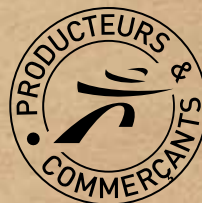
Photos d'identité

cewe

Tirage photo
en ligne

24
24

Mondial Relay



CECI EST UN
PROSPECTUS



Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ITM Alimentaire International - SIREN 341 192 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 184 € - 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 -
Annoncesur : SA EGLY DISTRIBUTION RCS 317 144 186 00011 - RCS 797 627 973 - Conception : ARISTID St-Etienne - ITML3-0586

ACTUS&Social.....P 4 à 5

CANICULE : Un été 2026 sous le signe de la Solidarité
ENGAGEMENT ET SOLIDARITÉ
À EGLY : Rejoignez le mouvement !

ACTUS&JeunesseP 6 à 8

ACCUEIL DE LOISIRS RAYMOND DURIX : Embarquement imminent !
UN PLAN D'ÉQUIPEMENT GLOBAL :
Adapter nos bâtiments aux fortes chaleurs

ACTUS&Associations...P 9 à 10

BÉNÉVOLAT À EGLY : Au cœur du succès du Forum des associations

ACTUS&Agglo.....P 11

CDEA : La force du collectif au service de nos infrastructures

ACTUS&ProjetsP 12 à 13

BUDGET MUNICIPAL 2026 :
Une gestion prudente et constructive

ACTUS&VilleP 14 à 17

SÉCHERESSE DE CET ÉTÉ : faites reconnaître les dégâts sur votre logement !
DÉPÔTS SAUVAGES : la ville renforce son action autour de trois axes
PLAN NEIGE : comment s'organise le déneigement dans notre commune ?

COMMERCE&Eco locale...

.....P 19

3 nouveaux commerces ou entreprises à découvrir

TRIBUNE LIBREP 20**ÉTAT CIVILP 21****AGENDA&Vie locale.....P 22**

Les dates à ne pas louper

Forum des associations 2026 : des bénévoles engagés et solidaires*Quel été avons-nous vécu ?*

Sous un soleil de plomb, le dérèglement climatique a révélé, une fois de plus, la **fragilité de nos sociétés et l'urgence absolue de décarboner nos modes de vie**. Vous le savez, notre Municipalité en a fait une priorité dans son projet. Nous partons de loin, mais **notre détermination est entière**.

Face à cette nouvelle réalité, j'ai cependant une raison d'espérer : **l'esprit de responsabilité et de solidarité qui a émergé** et que vous trouverez au fil des pages de ce magazine. Nos associations, en cette fin d'année scolaire 2026, ont présenté le fruit d'une année de travail. Certains spectacles de danse ou de théâtre ont été raccourcis ou reportés. Les fêtes de fin de saison, si chères à nos associations sportives, ont dû être adaptées. Plusieurs écoles ont dû annuler leur spectacle de fin d'année scolaire. Ces décisions, parfois difficiles, ont pourtant témoigné d'une **volonté collective : protéger les autres avant tout**.

Le CCAS a activé son plan canicule. **Des centaines d'appels** ont été passés par ses bénévoles pour veiller sur les plus fragiles. **Merci à eux**.

Dans nos écoles, en revanche, **nous n'avons pas été à la hauteur** de l'enjeu. Les canicules pendant l'année scolaire vont se reproduire. **État et Collectivités doivent se préparer**. Je tiens à saluer **l'engagement des parents**, qui ont tout fait pour soutenir notre système éducatif dans ces moments difficiles. Notre pays devra **trouver les moyens de s'adapter** à cette nouvelle donne.

Les efforts collectifs portent leurs fruits : la mortalité a été divisée par deux par rapport à 2003, preuve que la solidarité protège. Mais la crise de cet été et la pression subie par nos hôpitaux nous rappellent que le chemin reste long. Prise de conscience et détermination sont désormais partagées par tous. **Sachez que nous mettrons toute notre énergie et notre conviction pour adapter notre commune et construire, ensemble, un cadre de vie plus résilient**.

Benoît Frimon-Richard
Maire d'Egly

Egly&Vous, Magazine d'informations municipales - Mairie d'Egly, 4 Grande Rue, 01 69 26 28 00 - www.mairie-egly.fr
Directeur de la publication : Benoît Frimon-Richard, Maire d'Egly - Informations : services municipaux et associations aglatiennes - Crédit photos : services municipaux, partenaires de la vie locale et Magnific - Rédaction et mise en page par le service communication : Arnaud Delzenne - communication@mairie-egly.fr - Impression : B-Print, 91650 Breuillet - Numéro ISSN : en cours d'attribution - Dépôt légal : Septembre - Octobre - Novembre 2026
Tirage : 3 100 exemplaires - Distribution gratuite - Imprimé sur papier certifié PEFC/FSC issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales. Ne pas jeter sur la voie publique - Pensez au tri sélectif.

MONOXYDE DE CARBONE :

Soyons vigilants

Inodore, invisible et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz toxique mortel provoqué par des appareils de chauffage ou de cuisson défectueux ou mal utilisés (poêles, chaudières, groupes électrogènes, braseros).

Les réflexes de prévention :

- Aérer quotidiennement et ne jamais boucher les grilles de ventilation.
- Placer les groupes électrogènes à l'extérieur impérativement.
- Ne pas détourner les appareils d'appoint (ne jamais se chauffer avec un barbecue, une cuisinière ou un brasero).
- Entretenir ses appareils de chauffage et respecter leurs consignes d'utilisation.

Symptômes : maux de tête, nausées, vomissements, malaises, paralysie musculaire.

En cas de soupçon d'intoxication :

- Aérez immédiatement en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson
- Évacuez les lieux
- Appelez les secours : 18 (Pompiers), 112 (Urgences) ou 114 (personnes sourdes et malentendantes)



L'équipe qui a contacté les Seniors lors de la canicule

CANICULE : *Un été 2026 sous le signe de la Solidarité*

L'été 2026 et ses épisodes de canicule ont exigé une vigilance renforcée de la part de tous. Face aux fortes chaleurs, les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont pleinement mobilisés pour protéger nos concitoyens les plus fragiles et maintenir un lien social indispensable.

Dès le déclenchement des alertes canicule, les équipes du CCAS ont contacté régulièrement les habitants inscrits sur le registre communal. Prendre des nouvelles, rappeler les réflexes de prévention et s'assurer que chacun traversait ces pics de chaleur dans de bonnes conditions : cette présence constante a fait vivre la solidarité de proximité au quotidien.

Une parenthèse au frais : le partenariat avec le cinéma

En parallèle, une initiative rafraîchissante a vu le jour grâce au partenariat mené avec la SORGEM, gestionnaire du cinéma d'Arpajon. Des tickets « Ciné-Fraîcheur » à tarif réduit ont été mis à disposition des aînés, leur offrant un temps de répit bienvenu dans un espace climatisé.

Le CCAS a prolongé l'expérience en privatisant une salle le temps d'un après-midi. Une parenthèse au cours de laquelle nos Seniors se sont retrouvés pour partager un moment convivial autour du film « *Les caprices de l'Enfant roi* ». Une belle réussite pour lutter contre l'isolement tout en gardant les pieds au frais !

La Municipalité et le CCAS adressent leurs sincères remerciements à la SORGEM, aux administrateurs ainsi qu'à tous les partenaires impliqués pour la réussite de ces actions.

Pensez à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables

Les épisodes climatiques extrêmes rappellent tout l'intérêt de se faire connaître auprès des services municipaux. L'inscription sur ce registre confidentiel et gratuit concerne :

- Les personnes âgées
- Les personnes en situation de handicap
- Toute personne fragilisée ou isolée

La démarche peut être effectuée par la personne concernée elle-même, un membre de sa famille, un voisin ou un représentant légal.

Inscriptions et renseignements auprès de la Mairie :

Téléphone : 01 69 26 28 05 ou 01 69 26 26 73

Courriel : mairie-egly@mairie-egly.fr

Adresse : 4 Grande Rue

ENGAGEMENT ET SOLIDARITÉ À EGLY : *Rejoignez le mouvement !*

Envie de vous impliquer localement, d'aider un voisin ou de concrétiser vos projets ? De l'accompagnement scolaire aux aides financières pour les jeunes, la commune et le Centre Social Guy Goupil vous ouvrent leurs portes pour agir, partager et construire ensemble.

Bénévolat au Centre Social : partagez votre temps et vos compétences

Participer à la vie de la commune et soutenir la réussite de ses habitants, c'est ce que propose le Centre Social Guy Goupil. Que vous puissiez accorder une heure par semaine ou plus, votre soutien sera précieux pour accompagner les enfants après l'école (de 16h30 à 18h) ou aider des adultes à perfectionner leur pratique du français (parler, lire, écrire, comprendre). Pas besoin d'être enseignant : l'écoute, la bienveillance et l'envie de partager sont vos meilleurs atouts !

Contact : 01 64 59 58 94 ou au 33 rue de la Croix d'Egly

JeVeuxAider.gouv.fr : vos missions locales en quelques clics

Pour simplifier la mise en relation entre les citoyens et les structures locales, la plateforme nationale JeVeuxAider.gouv.fr centralise toutes les opportunités de bénévolat. Vous pouvez y consulter directement les besoins actuels de la commune, notamment pour le soutien scolaire ou les ateliers linguistiques du Centre Social, et proposer votre aide en quelques clics.

Dispositif Tremplin Jeunes : un coup de pouce pour vos projets

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous portez un projet qui vous tient à cœur (permis de conduire, formation, engagement citoyen, initiative locale) ? Le Tremplin Jeunes est là pour vous apporter un soutien financier et vous accompagner dans votre démarche.

Rendez-vous au Centre Social Guy Goupil pour retirer votre dossier et concrétiser vos idées

APPEL À BÉNÉVOLES
CENTRE SOCIAL GUY GOUPIL

Le centre social Guy Goupil est à la recherche de bénévoles pour les enfants et les adultes

Si vous avez du temps et l'envie d'aider et de partager, *n'hésitez pas à nous contacter !*

AIDER LES ENFANTS À FAIRE LEURS DEVOIRS
de 16h30 à 18h00
un ou plusieurs jours dans la semaine

AIDER LES ADULTES À PRATIQUER LE FRANÇAIS
une heure ou plus, en journée dans la semaine

Ensemble, partageons nos compétences et faisons la différence !

Centre Social Guy Goupil
33 rue de la croix d'Egly 91520 EGLY
téléphone : 01 64 59 58 94

Affiche réalisée avec l'IA



Une belle sortie organisée par le CCAS : ROSA BONHEUR

Mardi 2 septembre s'est déroulée la sortie au château de Rosa Bonheur, ancien domaine seigneurial du XV^e siècle, acquis par la célèbre artiste Rosa Bonheur en 1859, à la suite de son tableau « *Le Marché aux chevaux* ». C'est alors la 1^{ère} femme à acheter, à son nom, un bien immobilier grâce au seul fruit de son travail. Elle y passera les quarante dernières années de sa vie. Les Seniors ont en suite partagé un moment convivial au salon de thé.

Retrouvez de nouvelles photos sur la sortie du 9 septembre sur notre page Facebook Ville d'Egly.

ACCUEIL DE LOISIRS RAYMOND DURIX : *Embarquement imminent !*

Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'accueil de loisirs Raymond Durix touchent à leur fin. Une transformation importante pour cet équipement construit dans les années 1980, afin de l'adapter aux besoins des familles et d'améliorer durablement le confort des enfants et des équipes.



Retouchée avec l'IA

L'extension de 278 m² permet aujourd'hui de disposer de nouveaux espaces et notamment un dortoir, plus confortables et mieux adaptés aux différents temps de la journée.

Une part importante du chantier a été consacrée à la rénovation énergétique du bâtiment existant.

Les façades ont bénéficié d'une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) et les anciennes menuiseries ont été remplacées par de nouvelles portes et fenêtres équipées de double vitrage thermo-acoustique. Le remplacement du système de chauffage vient compléter ces travaux.



Un investissement de 1,2 million d'euros

Pour réaliser ce projet, la commune a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires :

- Région Île-de-France : 200 000 €
- Département de l'Essonne : 30 000 €
- Caisse d'Allocations Familiales : 125 000 €

Plus spacieux, mieux isolé et plus confortable, l'accueil de loisirs Raymond Durix est désormais prêt à accueillir les jeunes Aglatiens dans de meilleures conditions, tout en réduisant durablement les consommations énergétiques du bâtiment.





LA BOUM DES CM2 : *une belle rentrée festive !*

Le vendredi 11 septembre 2026, les CM2 se sont enfin retrouvés pour leur boum tant attendue, initialement prévue en juin mais reportée en raison de la canicule.

Le thème « masqué » a été respecté par la grande majorité des participants, qui avaient rivalisé d'imagination pour leurs déguisements.

Chacun avait apporté de quoi se restaurer, dans une ambiance sympathique. Entre jeux de danse endiablés et défilés sur tapis rouge, tous ont partagé des moments de complicité et de rire.

Une chose est sûre : cette soirée a permis de démarrer l'année scolaire sous les meilleurs auspices, avec des sourires et une belle énergie collective.



Séjour enfance

Du 13 au 18 juillet, 20 enfants de 6 à 9 ans ont profité d'un séjour au Rocheton, au cœur du domaine de Fontainebleau. Accompagnés par trois animateurs, ils ont découvert de nombreuses activités en pleine nature : grimpe d'arbres, tir à l'arc, course d'orientation et construction de cabanes. Une belle aventure qui laisse à tous de beaux souvenirs.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Les élus se forment au PSC1

Samedi 27 juin 2026, une formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) a été organisée à destination des enfants du CME âgés de plus de 10 ans, à l'école primaire Alphonse Daudet, de 9h à 12h.

Les participants ont découvert et mis en pratique les gestes essentiels de premiers secours. Plusieurs thématiques ont été abordées :

Les brûlures / les saignements / l'électrisation et l'électrocution / comment alerter efficacement les secours et transmettre les bonnes informations / comment sécuriser une zone avant d'intervenir / vérifier l'état d'une victime, contrôler sa respiration et la mettre en Position Latérale de Sécurité (PLS).

Cette formation a laissé une large place à la pratique, permettant à chacun de s'entraîner aux gestes qui peuvent un jour sauver une vie. Grâce à ces nombreux exercices, la matinée a été particulièrement riche en apprentissages et en savoir-faire. À l'issue de la formation, chaque participant s'est vu remettre son diplôme PSC1, récompensant son implication et les compétences acquises.

Félicitations à tous les jeunes participants pour leur sérieux, leur motivation et leur engagement !



Séjour jeunesse

Pendant six jours, 24 jeunes de 10 à 16 ans ont parcouru la Vendée et la Charente-Maritime lors d'un séjour itinérant en van. Entre découvertes culturelles (Aquarium de La Rochelle, Puy du Fou), sports nautiques (wakeboard, parc aquatique) et moments de détente à la plage, le programme a fait le plein de sensations. Accompagnés par trois animateurs, le groupe est revenu à Egly ravi de cette aventure placée sous le signe de l'autonomie et de l'entraide.

UN PLAN D'ÉQUIPEMENT GLOBAL : *Adapter nos bâtiments aux fortes chaleurs*

L'épisode de fortes chaleurs survenu au mois de juin a rappelé la nécessité d'adapter nos bâtiments aux évolutions climatiques et aux périodes de canicule de plus en plus fréquentes. Face à cette situation, la ville a engagé dès le début de l'été un important programme d'équipement afin d'améliorer le confort thermique des usagers et des agents dans les différents bâtiments communaux.



Les écoles et les jeunes publics au cœur des priorités

La priorité a naturellement été donnée aux lieux accueillant des enfants. Dès la fin du mois de juin, **60 ventilateurs sur pied ont été installés dans les six écoles.**

Au cours de l'été, le dispositif a été complété par de nouveaux matériels : **ventilateurs de plafond, ventilateurs encastrables de faux plafond et climatiseurs mobiles.**

Les établissements scolaires et leur restaurant ont ainsi bénéficié de l'effort le plus important avec notamment **61 ventilateurs encastrables de faux plafond et 13 climatiseurs mobiles**, auxquels s'ajoutent les **ventilateurs sur pied et de plafond.**

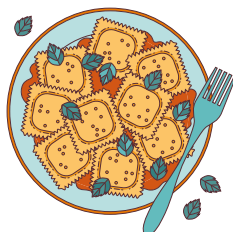
Ces installations permettront d'améliorer les conditions d'accueils des petits aglatiens lors des périodes de fortes chaleurs.

Coût total de l'investissement : 20 784,60 € TTC

Subventions : Région Ile-de-France : 8 004,71 €

EDF : 7 062,60 €

Reste à charge pour la commune : 5 717,29 €



RESTAURATION SCOLAIRE : *Un repas complet pour chaque enfant*

Dans le cadre de ses engagements, la Municipalité a mis en place une nouvelle mesure pour garantir une restauration scolaire plus équitable.

Jusqu'à présent, les familles pouvaient choisir entre un menu classique, sans porc ou sans viande. **Comment fonctionne l'option végétarienne ?** Lorsque le menu prévoit un steak-frites, l'enfant reçoit une assiette de frites uniquement. En revanche, quand la viande est intégrée au plat principal (lasagnes, hachis parmentier, etc.), aucun substitut végétarien

Une couverture étendue à l'ensemble des services communaux

Le programme a également concerné le point accueil jeunes, le Centre social Guy Goupil, la salle communale accueillant notamment les Seniors, le gymnase et la Mairie.

Au total, **plus de 160 équipements de ventilation et de rafraîchissement ont été déployés** dans les bâtiments communaux afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des agents.

Une démarche d'avenir pour le patrimoine communal

Cette opération s'inscrit dans une démarche plus large d'adaptation de notre patrimoine communal aux conséquences du changement climatique. Si ces équipements constituent une réponse concrète et immédiate aux épisodes de chaleur, la Municipalité poursuit également sa réflexion sur des solutions plus durables permettant d'améliorer la performance thermique des bâtiments et le bien-être de leurs occupants.

Garantir des conditions d'accueil adaptées, protéger les publics les plus sensibles et anticiper les défis climatiques de demain font partie des priorités de la commune.

n'est proposé, laissant l'enfant sans plat de résistance. Dans ces rares cas, les écoliers concernés ne peuvent donc consommer que l'entrée, le pain et le dessert. Le contrat avec notre prestataire ne permettant pas de modifier les menus, la commune a trouvé une solution concrète : l'achat de portions individuelles de raviolis aux légumes. Désormais, une alternative sans viande sera proposée lorsqu'il s'agira d'un plat mélangé avec de la viande afin qu'aucun enfant ne soit privé de plat principal au moment du déjeuner.



BÉNÉVOLAT À EGLY : *Au cœur du succès du Forum des associations*

Le Forum des associations s'est déroulé le samedi 5 septembre dans une ambiance conviviale et dynamique !

Cette journée a été l'occasion pour les habitants de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif d'Egly, d'échanger avec les bénévoles et de trouver une activité pour cette nouvelle saison.

Un grand merci à toutes les associations d'Egly qui, tout au long de l'année, s'investissent pour faire vivre de beaux moments de partage, de convivialité et d'activités à leurs adhérents. Grâce à l'engagement de leurs bénévoles, elles contribuent chaque jour au dynamisme et à la richesse de la vie locale.

Merci également à toutes les personnes venues à la rencontre de nos associations !





REJOIGNEZ LE CLUB DE L'AMITIÉ : *convivialité et partages !*

Vous cherchez à partager d'agréables moments, pratiquer vos loisirs ou participer à de joyeuses sorties ?

Le Club de l'Amitié vous ouvre grand ses portes !

Chaque mardi de 13h30 à 17h, l'association réunit ses membres autour d'activités variées : travaux manuels (couture, tricot), jeux de société (belote, tarot, scrabble) et pause goûter préparée par les bénévoles.

Un programme riche tout au long de l'année :

Chaque trimestre : repas convivial, grand loto et projection de films. Des sorties culturelles : spectacles et comédies musicales au théâtre (avril/octobre), excursion d'une journée en juin et repas de Noël d'exception (ouvertes aux extérieurs selon places disponibles).

Ventes artisanales : créations fait-main en mai et décembre.

Envie d'essayer ? N'hésitez pas à venir nous rendre visite un mardi après-midi, au 26 Grande Rue, toute l'équipe sera ravie de vous accueillir !



TRADITION ET PARTAGE : *La Fête des Loups 2026*

Les 6 et 7 juin 2026, la Fête des Loups a rassemblé de nombreux visiteurs au parc de la Mairie d'Egly. Organisé par le CFAE, ce rendez-vous incontournable et gratuit s'est déroulé sous un soleil radieux.

Animations et démonstrations sportives, concerts, acrobbranche, structures gonflables, parcours ninja et feu d'artifices ont fait le bonheur des familles. Un grand merci aux associations, bénévoles, partenaires et services municipaux pour leur engagement.

Le week-end s'est conclu en beauté avec le spectaculaire Lobo Fuego orchestré par les archers du club de tir à l'arc de notre association sportive. Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition !



DU BOUT DES DOIGTS : *6^e Festival de pastel du Sud-Parisien*

Du 7 au 17 mai dernier, Egly a une nouvelle fois été la capitale du pastel en accueillant son Festival du Sud-Parisien. Porté par l'engagement passionné des organisateurs, avec au premier rang Jean-Marie Breton, cet événement a rassemblé 86 pastellistes venus de 33 régions différentes et du monde entier (Bolivie, Espagne, Chine, Finlande, Pologne).

Un événement ancré dans la vie locale

Pendant dix jours, l'art est allé à la rencontre des Aglatiens :

■ Découverte de la technique du pastel : des démonstrations adaptées ont été réalisées pour 15 classes de la commune, permettant aux plus jeunes d'apprendre les secrets de la technique du pastel.

■ Stages et démonstrations : des artistes renommés ont partagé leur savoir-faire, à l'image de l'invité d'honneur Jerzy Moscicki, de Maryline Zurfluh, de Michel Breton, ou encore d'Arnaud Dubarre, artiste peignant avec la bouche dont le travail exceptionnel a ébloui les visiteurs.

Une édition marquée par le partage et des échanges au cœur de notre ville avec un festival référencé au niveau national.

Retrouvez le palmarès 2026, sur le site internet de la ville dans les actualités !

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION :

La force du collectif au service de nos infrastructures

Au quotidien, plusieurs services essentiels à la qualité de vie dans notre commune ne sont pas gérés directement par la Mairie, mais par notre intercommunalité, Cœur d'Essonne Agglomération. C'est notamment le cas de la gestion des déchets et de l'éclairage public.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

UNE SYNCHRONISATION NATURELLE AU FIL DES SAISONS

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les horaires d'allumage des lampadaires. Voici les règles en vigueur à Egly, basées sur les heures réelles de coucher et de lever du soleil, qui varient chaque jour selon les saisons :

Horaires d'éclairage public (depuis 2024)

- Du 1^{er} septembre au 30 avril :
Allumage au coucher du soleil - extinction à 00h.
Rallumage à 05h - extinction au lever du soleil.
- Du 1^{er} mai au 31 août :
Allumage au coucher du soleil - extinction à 01h
(pas de rallumage, le lever du soleil prend le relais).

À noter : vous constatez qu'un lampadaire dans votre rue ne fonctionne pas, contactez Cœur d'Essonne Agglomération au 01 69 72 26 02 ou feux.tricolore@coeuressonne.fr

LINGETTES DANS LES TOILETTES :

UN PETIT GESTE AUX LOURDES CONSÉQUENCES !

Qu'elles soient nettoyantes, démaquillantes ou estampillées « jetables », les lingettes n'ont rien à faire dans la cuvette. Contrairement au papier toilette qui se dissout en quelques secondes, elles sont composées de fibres synthétiques très résistantes qui restent intactes.

Des conséquences concrètes :

- Canalisations bouchées : elles s'accumulent dans vos tuyaux privés et risquent d'entraîner le refoulement des eaux usées chez vous. Cela est arrivé à la Résidence de la Mare des Petits Saules, cet été, nécessitant l'intervention des services techniques et de Cœur d'Essonne Agglomération.
- Pannes du réseau public : en s'agglomérant, elles forment des cordons qui bloquent les pompes des stations d'épuration et dégradent les équipements collectifs.
- Surcoût pour les usagers : les interventions d'urgence et les réparations coûtent cher à la collectivité, ce qui fait grimper la facture d'eau de tous.
- Pollution environnementale : en cas de saturation des réseaux, des lingettes remplies de polluants sont rejetées directement dans nos rivières.

La règle d'or : même dites « biodégradables », toutes les lingettes vont systématiquement dans la poubelle ménagère !

GESTION DES DÉCHETS : UN PROBLÈME ?

CONTACTEZ DIRECTEMENT L'AGGLOMÉRATION !

Un bac endommagé, un oubli de collecte, une question sur le tri ou un besoin de rendez-vous pour les encombrants ?

La compétence de la collecte et de la gestion des déchets relève directement de Cœur d'Essonne Agglomération.

Pour un traitement plus rapide et efficace de vos demandes, n'hésitez pas à solliciter directement leurs services dédiés :

Par téléphone :

composez le numéro vert gratuit 0 800 29 39 91

En ligne : effectuez vos démarches (remplacement de bac, réclamation, prise de rendez-vous) sur le site coeuressonne.fr (rubrique Vos services > Gestion des déchets).

Par e-mail : écrivez à dechets@coeuressonne.fr.

En vous adressant directement au service Prévention et Gestion des déchets de l'Agglomération, votre signalement est pris en charge immédiatement par les équipes techniques !

LE BIODÉCHETS : RECYCLONS NOS RESTES ALIMENTAIRES

GRÂCE AU SAC ORANGE

Environ 1/3 du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de biodéchets alimentaires. Ce qui représente 83 kilos de déchets alimentaires par habitant et par an.

Grâce au kit de collecte de biodéchets vous pouvez trier vos biodéchets depuis le 1er juillet 2025. Bien entendu, si vous possédez un composteur, vous pourrez évidemment continuer à l'utiliser.

Ce qu'il faut mettre dans le sac orange :

- Epluchures : fruits, légumes, coquilles d'oeufs, etc.
- Restes de repas : pain, pâtes, croutes de fromage, poisson, crevettes, viande, etc.
- Restes de nourriture pour animaux (sans emballage).
- Aliments périmés (sans emballage).
- Filtres à café et sachets de thé fabriqués à base de coton ou de papier, sans agrafe.
- Serviettes en papier, mouchoirs, feuilles d'essuie-tout ainsi que les fleurs fanées.

**Besoin de commander de nouveaux sacs :
composez le numéro vert gratuit 0 800 29 39 91
ou faites la demandes en ligne
en scannant ce QR Code**





BUDGET MUNICIPAL 2026 : *Une gestion prudente et constructive*

Élaboré en seulement deux semaines par la nouvelle équipe municipale, le budget 2026 pose les premiers jalons de son mandat. Bien que 80 % des dépenses de fonctionnement soient des charges contraintes, la Municipalité oriente la part disponible vers les priorités de son programme.

NOS PRIORITÉS D'ACTION



Soutien sans faille
aux associations locales



Développement
de la communication
municipale



Réhabilitation
et aménagement des parcs
et espaces naturels



Refonte complète
de la mobilité
des Aglatiens

UN BUDGET MAÎTRISÉ DE 19,58 M€

Le budget prévisionnel 2026 s'équilibre à 19 581 010 €, réparti comme suit :

- Section de fonctionnement : 11 399 850 €
- Section d'Investissement : 8 181 160 €

Pourquoi un budget prudent ?

L'installation de l'équipe municipale dans un délai très court et le renforcement des effectifs pour améliorer le service public ont incité à la prudence. Des ajustements précis ont été réalisés à la rentrée via une décision modificative lors du Conseil municipal.



FONCTIONNEMENT : MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES

Des dépenses maîtrisées (6 184 350 € de charges réelles) :

- Frais de personnel : 3 674 400 €
- Frais de gestion et charges générales : 2 466 500 €
- Virement à la section d'investissement : 4 995 500 €
(grâce à l'excédent reporté des années antérieures)

Des recettes solides :

- Fiscalité locale : 3 551 100 €
(dont 3 278 000 € de taxe foncière)
- Dotations et participations : 1 326 850 €
(dont 746 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement)
- Services municipaux : 713 750 €
(dont 450 000 € de restauration scolaire)
- Excédent reporté : 4 545 280 €

DETTE & EMPRUNT : DÉSENDETTEMENT ET STRATÉGIE D'AVENIR

Au 1^{er} janvier 2026, la dette d'Egly s'élève à 2,63 M€, soit 376 € par habitant (contre une moyenne départementale de 564 €/hab. pour notre strate de commune). En 2026, la commune remboursera 357 647 € (314 335 € de capital et 43 312 € d'intérêts).

Dette / Habitant en 2026
376 € pour Egly

Dette / Habitant en 2027
430 € pour Egly

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE OPTIMISÉE POUR L'ÉCOLE DAUDET

La Municipalité précédente prévoyait de financer le nouveau restaurant scolaire (environ 2 M€) intégralement sur fonds propres. Afin de conserver des marges de manœuvre pour d'autres projets, la Municipalité a fait le choix de recourir à un emprunt de 1 M€ (effectif en 2027).

Grâce au faible niveau d'endettement de la ville, cet emprunt portera la dette à environ 430 €/habitant fin 2027, un niveau qui reste largement en dessous de la moyenne départementale, tout en libérant 1 M€ de capacité d'autofinancement pour d'autres réalisations.



SUPPRESSION PROGRESSIVE DU PAIEMENT PAR CHÈQUE

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a engagé un plan national visant à réduire progressivement l'usage du chèque pour le règlement des créances publiques.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de modernisation des moyens de paiement, au profit de solutions plus rapides, plus sécurisées et plus simples d'utilisation.

Dans ce cadre, la ville met progressivement en place de nouvelles solutions afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches de paiement.

Les usagers sont ainsi invités à privilégier, lorsque cela est possible :

Le paiement par carte bancaire

Le prélèvement automatique

Le paiement en ligne

Le virement instantané

Le règlement en espèces est également possible auprès de la Régie. Afin de faciliter cette transition, la ville a déjà mis en place des équipements adaptés dans ses services.

Les agents municipaux restent à votre disposition pour vous informer sur les différents modes de règlement disponibles et vous accompagner dans le choix de la solution la plus adaptée à vos besoins.



LES GRANDS INVESTISSEMENTS 2026

Centre de loisirs Raymond Durix :
920 000 € en 2026

Finalisation de la réhabilitation et de l'extension. Des travaux complémentaires indispensables à l'ouverture ont été intégrés (notamment les raccordements électriques et tranchées pour 51 000 €).

Nouveau restaurant scolaire Daudet :
2 000 000 € engagés en 2026

En raison d'un glissement du calendrier de programme, l'échéancier a été révisé. La livraison est désormais prévue pour 2027, avec 2 M€ engagés sur l'exercice 2026.



POLITIQUE DE LA VILLE : *la Préfète déléguée à l'égalité des chances en visite à Egly*

Le 20 août dernier, la commune a eu le plaisir d'accueillir Madame Bouaziz, Préfète déléguée à l'égalité des chances (PDEC) de l'Essonne. Tout au long de l'été, cette dernière est allée à la rencontre des acteurs des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) du département, périmètre dont fait partie la résidence de la Longue Mare.

Une immersion de terrain aux côtés des acteurs locaux

Les animations étant financés en partie par les services de la Préfecture dans le cadre des appels à projets estivaux, la Préfète s'est déplacé sur le terrain afin d'échanger directement avec les élus, les professionnels de proximité et les habitants afin de mieux cerner les besoins du territoire et de construire les perspectives de demain.

Le partenariat local : clé de voûte de la réussite

Lors de sa venue à Egly, Madame Bouaziz s'est réjouie de la forte fréquentation et du succès des animations organisées par le Centre Social Guy Goupil, en partenariat avec l'UFOLEP. Nombreux étaient les enfants et les parents rassemblés pour profiter ensemble de ces moments de partage et de détente. Un constat pleinement partagé entre la Municipalité et les services de l'État : le travail de terrain mené main dans la main avec les grands acteurs associatifs départementaux constitue le levier principal pour faire vivre nos quartiers et offrir des activités de qualité à toutes les familles.

SÉCHERESSE DE CET ÉTÉ : *faites reconnaître les dégâts sur votre logement !*

Cet été, notre commune a été particulièrement touchée par un épisode de forte sécheresse. Ces conditions météorologiques extrêmes peuvent provoquer des mouvements de terrain (phénomène de retrait-gonflement des argiles) et entraîner l'apparition de fissures sur les habitations.

Afin de permettre à la commune de solliciter auprès de l'État la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la Municipalité invite tous les propriétaires sinistrés à se manifester dès maintenant.

Qui est concerné ?

Tous les propriétaires d'un logement situé sur la commune ayant constaté des dégradations ou des fissures sur la structure de leur bâtiment (murs, façades, fondations, terrasses) consécutives à la sécheresse de cet été.

Que devez-vous faire ? (Les 2 étapes indispensables)

Pour que votre dossier soit pris en compte, vous devez effectuer deux démarches :

1. Transmettez votre dossier à la Mairie par mail, par courrier ou en dépôt sur place

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dépend du nombre de déclarations recensées par la commune. **Plus les dossiers municipaux sont étayés, plus la demande adressée à la Préfecture aura de chances d'aboutir.**

Votre dossier à destination de la Mairie doit comporter :

- Une lettre explicative décrivant les désordres constatés et précisant la date d'apparition des premières fissures,
- Des photos bien visibles des dégâts (vues d'ensemble et gros plans),
- Vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse du bien touché, numéro de téléphone et adresse e-mail).

2. Déclarer le sinistre à l'assurance

Dès l'apparition de fissures ou de dommages susceptibles d'être liés à la sécheresse, vous pouvez en informer votre assureur et lui signaler le sinistre.

Si Egly est reconnue en état de catastrophe naturelle, un arrêté sera publié au Journal Officiel. Vous aurez alors 30 jours maximum pour déclarer votre sinistre à votre assurance.

La commune informera individuellement toutes les personnes ayant signalé des dommages en Mairie, de la publication de l'arrêté.



JOURNÉE DU PATRIMOINE :

À la découverte du parc du Château de Villelouvre

À l'occasion des Journées du Patrimoine le samedi 19 septembre, les Aglatiens étaient au rendez-vous pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

Dès 14h, les 65 participants se sont élancés depuis la Mairie pour une balade de 8 km encadrée par l'association « À pas de Loup ». Au fil du parcours reliant Egly, le Moulin de Trévoix et le Château, les promeneurs ont pu profiter d'un agréable moment en plein air tout en partageant leurs impressions et quelques anecdotes de Maurice Antier, président de l'association et Aglatien depuis 61 ans.

Le point d'orgue de cette journée a été l'ouverture exceptionnelle du parc du Château de Villelouvre de 16h à 18h, en accord avec la ville de Montrouge. La centaine de visiteurs ont été particulièrement ravis et heureux de découvrir ce cadre magnifique. Tous ont passé un très bon moment, saluant le plaisir de pouvoir d'admirer les richesses de notre patrimoine local.

Un grand merci à l'association « À pas de loup », à la ville de Montrouge ainsi qu'à l'ensemble des participants qui ont fait de cet événement une véritable réussite !

NOTRE PATRIMOINE ARBORÉ :

Agir face au changement climatique

Depuis plusieurs mois, certains arbres de la commune, notamment deux spécimens de l'allée des Joncs, ont dû être abattus après avoir séché sur pied.

Un assaut de parasites favorisé par la sécheresse

En cause : le scolyte, un petit coléoptère qui creuse des galeries sous l'écorce pour y pondre ses œufs. Ses larves coupent la circulation de la sève et favorisent l'apparition de champignons. Fragilisés par les vagues de chaleur et le manque d'eau, les arbres ne parviennent plus à se défendre. Sans traitement possible, la seule alternative reste la surveillance et l'abattage des sujets atteints pour préserver les autres.

Adapter la ville au climat de demain

Pour faire face à ces attaques répétées et garantir des zones d'ombre indispensables en été, la Municipalité transforme cette contrainte en opportunité. En partenariat avec la pépinière spécialisée Croux, situé en Seine-et-Marne, nous sélectionnons des essences plus résistantes et adaptées au climat futur.

De nouvelles plantations sont déjà en cours dans la commune : dans les cours d'écoles, le long du chemin reliant l'avenue d'Arpajon à la rue Hébuterne, au parc de la Mare aux Bourguignons, ainsi que dans plusieurs rues d'Egly.





DÉPÔTS SAUVAGES :

La ville renforce son action autour de trois axes

Face aux incivilités constatées dans certains quartiers, la Municipalité rappelle sa détermination à préserver la propreté de l'espace public. Si ces actes restent le fait de quelques individualités, leurs conséquences affectent le cadre de vie de l'ensemble des habitants. Pour y faire face, la commune s'appuie sur une stratégie claire : pédagogie, nettoyage et répression.

1.

PÉDAGOGIE : rappeler la règle et les obligations

Afin de sensibiliser chacun aux règles de civilité, de nouveaux panneaux d'information sont progressivement déployés sur les points sensibles de la commune. Leur objectif est d'informer clairement qu'abandonner des déchets ou des cartons sur la voie publique n'est pas un simple manque de savoir-vivre, mais un **délit passible de sanctions**.



2.

NETTOYAGE : des moyens renforcés et des compétences clarifiées

Une distinction essentielle est à rappeler concernant la gestion des déchets : l'intérieur des bornes et bacs relève de la compétence de Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA).

Les incivilités et dépôts sauvages aux abords sont pris en charge directement par la Mairie.

Pour maintenir nos rues propres, les services techniques municipaux interviennent désormais une à deux fois par semaine sur le terrain. De plus, à la suite d'échanges avec le bailleur Valophis, la fréquence de passage pour le nettoyage des espaces de la résidence de La Longue Mare a également été augmentée par Valophis.

3.

RÉPRESSION : recherche des auteurs et sanctions financières

La Municipalité applique une **tolérance zéro** face aux infractions identifiées :

- Recherche d'indices : chaque dépôt fait l'objet d'une recherche d'éléments d'identification par les services municipaux.

- Procédure d'explication : les personnes identifiées reçoivent un courrier d'avertissement et disposent de 10 jours pour justifier la présence de leurs déchets sur la voie publique. Depuis la mi-juin, 17 courriers ont déjà été adressés aux contrevenants.

- Poursuites légales : des plaintes sont systématiquement déposées en cas de récidive ou de dépôts volumineux.

Si la période actuelle privilégie encore la prévention, la Mairie rappelle que ces infractions exposent leurs auteurs à des **amendes pouvant atteindre jusqu'à 1 500 €**.

La Municipalité tient à saluer le travail quotidien des agents des services techniques, mobilisés en permanence pour évacuer ces dépôts et garantir la propreté de nos quartiers.

Quel coût pour la commune ?

En voilà un petit jeu intéressant, on vous montre des photos et vous nous dites le montant de la facture pour la ville :



Évacuation des déchets avec camion grappin
et agent de la SEMEAR : **3 410 € HT**

+

Traitement des déchets : **9 430 € HT**

12 840 € HT

PLAN NEIGE : *Comment s'organise le déneigement dans notre commune ?*

Dès que les alertes météorologiques de gel ou de neige sont transmises par le Département ou signalées par nos agents, les équipes techniques se mobilisent pour sécuriser la commune et maintenir les accès prioritaires en bon fonctionnement

Des hommes sur le terrain

Pendant toute cette période, deux équipes sont mobilisées sur le terrain et sont réparties sur deux missions complémentaires :

■ Sécurisation des bâtiments publics et des écoles :

une équipe est spécifiquement chargée de déneiger et de saler les accès aux bâtiments communaux, ainsi que les abords et les cours des établissements scolaires.

■ Sécurisation des axes routiers prioritaires :

la seconde équipe intervient sur les axes principaux de circulation et l'ensemble des rues en pente de la commune :

Avenue de la Gare, Avenue d'Arpajon, Grande Rue, Route d'Ollainville, Rue de Boissy etc, particulièrement exposées au risque de glissade.

Du matériel adapté

Une des premières actions de la nouvelle Municipalité a été de remettre en bon état les véhicules destinés au déneigement. Aujourd'hui, le Centre Technique Municipal (CTM) compte un tracteur, une saleuse, une lame et un camion. Chacun de ces véhicules a une action bien précise afin de déneiger et sécuriser nos axes routiers.

Le rôle de chacun

Pendant que les services municipaux traitent les voies prioritaires et les espaces publics, il est rappelé aux habitants et commerçants qu'il appartient à chacun de déneiger et saler le trottoir situé devant son domicile ou son commerce afin de garantir la sécurité des piétons.





DÉCORATION



MATÉRIAUX



BRICOLAGE

**VOTRE BRICOMARCHÉ VOUS
ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS !**



JARDINAGE



ANIMALERIE

**MES PROMOS
PARTOUT SOUS
LA MAIN !**



**C'EST PLUS
MALIN !**



Zac Saint-Pierre
rue Molière

Du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 19h et
dimanche 9h30 à 12h30

VOTRE RÉUSSITE, C'EST AUSSI LA NÔTRE

INFORMACIÓN: 341 92 2271 R5 R4 R3 - S.A. de capital de 148 044 € - 24, rue Auguste Chabriat - 75737 Paris Cedex 12 - France - S.A.S CERAMIC R5 R4 R3 - 8 379 310 813 - Société régie par les lois françaises - Photos non contractuelles - Suggestions de présentation - Email photo - Modèles et couleurs - NANOTERA R.C.S.



Optique Egly

à l'entrée d'INTERMARCHÉ

01.69.92.21.92

optiquegly@sfr.fr

Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h
Le samedi : 9h30-17h30

Optique-Solaires-Lentilles de contact-Lunettes de sport

2^{ème} PAIRE POUR 1€ DE PLUS

Sandrine DITTA
Opticienne Diplômée

Tiers payant Mutuelles





**13 RUE MOLIERE
91520 ÉGLY**

01 60 83 82 16

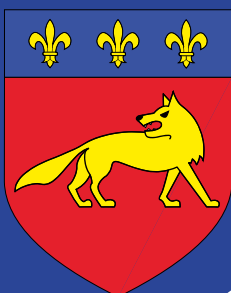
Du lundi au vendredi :
8h30-12h puis 13h30-18h

MÉCANIQUE / CARROSSERIE TOUTES MARQUES
LOCATION - RÉSEAU 
ACHAT / VENTE VÉHICULES
DÉMARCHES CARTES GRISES

Localiti

L'information d'Egly en temps réel

Actualités, événements,
manifestations ou alertes ...



Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

Téléchargez
l'application gratuitement





L'Instant Bernigot

L'Instant Bernigot, institut de beauté et bien-être à Egly, vous accueille pour des soins innovants hommes et femmes.

On y retrouve notamment : l'épilation au laser adaptée à tous les phototypes, la thermolyse pour une épilation définitive du visage, la cryolipolyse / lipocavitation / radiofréquence et d'autres soins à découvrir.

Liliane, diplômée infirmière, vous fait bénéficier de son expertise des technologies de pointe, pour une silhouette affinée et une peau éclatante.

Réservez votre soin en ligne sur Planity

ou suivez nos conseils beauté sur

Instagram : @instantbernigot

Facebook : instant_bernigot

106 bis avenue de Verdun, 91520 à Égly

06 73 21 77 05

Ouvert du lundi au samedi, sur rendez-vous



Studios Aura, un nouvel espace dédié à la beauté et au bien-être

Créé par Marie-Charlotte Lemoine et Maud Parrot, Studios Aura propose 12 studios privatifs, entièrement rénovés et prêts à accueillir les professionnels de la beauté et du bien-être. Coiffure, esthétique, massage, paramédical, soins du visage, bien-être... une grande diversité de métiers et de prestations peut ainsi être réunie au même endroit. Aujourd'hui, une quinzaine de professionnels ont déjà rejoint l'aventure.

Très attachées à l'Essonne, Marie-Charlotte et Maud sont fières de contribuer au dynamisme et au développement d'Egly en créant un lieu professionnel, chaleureux et propice aux échanges et à l'entrepreneuriat local.

Instagram : @studiosaura.fr

Site internet : www.studiosaura.fr

**VOUS LANCEZ VOTRE ACTIVITÉ À EGLY ?
PRÉSENTEZ VOTRE COMMERCE OU ENTREPRISE AUX AGLATIENS.
ÉCRIVEZ-NOUS À COMMUNICATION@MAIRIE-EGLY.FR**

Nautilus : Votre nouvelle salle des ventes

Notre maison de ventes aux enchères, basée à Paris, ouvre un bureau dans votre ville !

Mobilier, objets d'art, décoration, véhicules et biens d'équipements : Nautilus organise des ventes consacrées à tous types de biens.

Vous souhaitez vendre un objet, ou simplement découvrir les lots de nos prochaines ventes ? Venez nous rencontrer dans nos nouveaux locaux, où nous organisons également des journées d'expertises sous la conduite de notre commissaire-priseur, Maître Balthazar Cambon.

Nautilus - Maison de ventes aux enchères

5 rue Arago, 91520 Égly

07 49 60 48 92

www.nautilusenchères.fr

contact@nautilusenchères.fr



CONSEILLERS MUNICIPAUX NON INSCRITS D'EGLY :

La transparence, une promesse à tenir

Aglatiennes, Aglatiens,

Six mois après les élections municipales, nous voulons vous rendre compte de ce que signifie siéger en conseillers municipaux non inscrits. Nous ne pratiquons ni l'opposition systématique, ni le ralliement de principe. Nous votons chaque délibération sur le fond, avec une seule boussole : l'intérêt d'Égly et de ses habitants.

Cette indépendance a une exigence, l'information. Or, sur plusieurs dossiers, elle manque.

Le premier dossier concerne l'extension du cimetière. En juillet, les élus majoritaires ont décidé une préemption rue du Parc. L'acquisition est aujourd'hui réalisée, et une seconde a été évoquée en séance. Nous avons voté contre. Ce n'est pas par hostilité au principe, mais parce qu'aucun projet d'ensemble n'a été présenté : quel périmètre, quel coût global, quel calendrier, quels aménagements ? Les riverains n'ont pas été consultés en amont. Un projet qui engage durablement un quartier mérite d'être construit avec celles et ceux qui y vivent.

Le deuxième dossier touche aux finances. Un emprunt d'un million d'euros a été présenté comme destiné au restaurant scolaire. Cet équipement est essentiel pour les enfants de la commune. Mais emprunter engage les budgets des années à venir. Les Aglatiens sont donc en droit de connaître précisément le plan de financement : ce qui était déjà couvert, et ce qui justifie un nouvel endettement.

Le troisième dossier concerne la vie démocratique elle-même. Les vidéos des séances du conseil municipal étaient jusqu'ici consultables en ligne. Elles ont été retirées. La transparence,

engagement fort de la campagne municipale, ne peut pas s'arrêter au lendemain du scrutin. Pouvoir regarder un conseil, c'est pouvoir juger sur pièces, quelle que soit sa sensibilité.

Nous ne nous contentons pas de constater. Par des courriers, des questions écrites et des interventions en séance, nous demandons des documents, des explications et le respect des règles. Cette démarche produit des résultats. En juillet, un point inscrit à l'ordre du jour sans respect des délais a été retiré. Une formation des élus organisée sans que tous en soient informés a été annulée après notre courrier commun, et son cadre a été inscrit à l'ordre du jour du conseil de septembre. Ces avancées ne sont pas des victoires de camp : ce sont des garanties pour tous.

Notre travail ne se limite pas aux grands dossiers. Nous suivons aussi les sujets du quotidien, comme l'aide communale aux transports scolaires, de 40 € par collégien et par lycéen, dont nous demandons la confirmation pour l'année scolaire en cours.

Nous croyons à une commune où l'on informe avant de décider et où l'on associe plutôt que d'annoncer. Chaque élu, quel que soit son vote, doit disposer des mêmes éléments pour exercer le mandat que vous lui avez confié. Informer n'est pas s'opposer. C'est la condition d'un débat serein et d'une confiance durable.

Notre porte reste ouverte. Vos questions et vos idées nourrissent notre travail, en séance comme sur le terrain.

À vos côtés, pour un cadre de vie à la hauteur de nos attentes !
Naïta GUILLOTIN · Danilson DA VEIGA FERNANDES · Ludovic MORAND-MINVIELLE Conseillers municipaux non inscrits d'Égly

UNE ALTERNATIVE POUR EGLY :

Aglatiennes, Aglatiens,

Inscrits sur une liste lors de la campagne, puis présentés comme « non inscrits » une fois le verdict des urnes rendu, la formulation peut prêter à discussion. À la lecture de la tribune de nos collègues de l'opposition, nous souhaitons donc apporter les quelques éclaircissements factuels qu'ils sollicitent.

Extension du cimetière : C'est un engagement clair de notre mandat. La préemption rue du Parc devait être actée sans délai pour ne pas perdre définitivement cette opportunité foncière stratégique. Préempter la parcelle permet de préserver le foncier ; cela ne fige pas le projet. Le périmètre, le coût, le calendrier et les aménagements feront l'objet d'études approfondies et d'une concertation avec les riverains et l'ensemble des Aglatiens.

Restaurant scolaire et emprunt : Vouloir refuser l'emprunt, c'est vouloir prolonger la méthode de l'ancienne Municipalité : financer de grands équipements uniquement sur l'épargne disponible. Pour une commune, cette logique est une impasse. Elle bloque les projets d'avenir et épuise inutilement la trésorerie. Recourir à un emprunt maîtrisé pour un équipement structurant qui servira

sur plusieurs générations est un choix de gestion moderne, sain et responsable, qui préserve notre capacité d'action au quotidien sans surcharger les finances locales

Retransmission des Conseils : Les vidéos diffusées en direct sur Facebook restent accessibles 30 jours, un délai lié au fonctionnement de la plateforme, non à un choix de la Municipalité. Nous sommes sensibles à l'intérêt porté à cet outil que notre majorité a elle-même créé pour garantir une transparence inédite à Égly.

Aide communale aux transports scolaires (40 €) : Elle est maintenue et n'a jamais été remise en cause depuis notre prise de fonction.

Nous terminerons par une image : à force de crier au loup, on finit par ne plus être crédible. Nous continuerons, pour notre part, à travailler, à informer et à associer - avec sérieux plutôt qu'avec des procès d'intention.

Le débat démocratique est sain quand il repose sur des faits. Notre porte reste, elle aussi, ouverte.

Benoît FRIMON-RICHARD et son équipe municipale

L'ÉTAT CIVIL : *Les temps forts de notre commune*

Retrouvez ici les événements qui façonnent la vie de notre ville. Des nouveaux visages qui agrandissent notre communauté aux unions célébrées, sans oublier le souvenir de celles et ceux qui nous ont quittés, cette page rend hommage aux étapes marquantes de vos parcours.



HOMMAGE à *Serge Seveste*

La ville rend hommage à Serge Seveste, disparu le 19 juillet à l'âge de 85 ans. Avec l'accord de sa famille, nous saluons l'homme qui a profondément marqué le handball local.

Un pionnier du handball à Egly

Passionné dès son plus jeune âge, Serge fonda la section handball de l'Association Sportive d'Egry en 1970. Tour à tour gardien, entraîneur et coach, il développa la discipline jusqu'à rassembler plus de 100 licenciés, des équipes seniors aux jeunes dans toutes les catégories.

Un engagement sans faille

Bénévole infatigable, il passait cinq soirs par semaine au gymnase pour encadrer les joueurs. Également investi au Comité Départemental, il officiait comme arbitre et siégeait jusqu'à aujourd'hui à la commission de discipline.

Un héritage vivant

Si certaines de nos équipes évoluent désormais au niveau régional, c'est grâce à son travail pionnier. Il aura transmis sa passion, favorisé le vivre-ensemble et marqué des générations d'Aglatiens.

La ville d'Egry adresse ses plus vifs remerciements à Serge Seveste pour son énergie et son dévouement exceptionnels.

Naissances

Bienvenue à nos nouveaux petits Aglatiens !

20/03/2026 : DIX Bianca
21/03/2026 : RIQUIER Noah
02/04/2026 : BENMESMOUDI Yousra
03/04/2026 : MBAKI MAKUKA Dilson
05/04/2026 : ZORGANI Yasmine
20/04/2026 : BARTEL DALMAT Kinalya
29/04/2026 : CHEVALIER Kissyana
01/05/2026 : NADIFI Wissal
12/05/2026 : THOMAS Maélie
02/06/2026 : CISSE Bintou
18/06/2026 : PIERRON Célya
21/06/2026 : BLAIZE Marilou
25/06/2026 : INTHIRATHAS Jayden
01/07/2026 : CONSTANT Esmée
04/07/2026 : TOURE Coumba
04/07/2026 : NOUH Seraj
06/07/2026 : BREVET Victoire
13/07/2026 : HORN AURY Maëlle
17/07/2026 : BOUHAL Mohamed
19/08/2026 : SAID ALI Wahib
25/08/2026 : BASSOU Aicha

Décès

Pensées émues et sincères condoléances aux familles d'ici.

23/06/2026 : BRICHE Martine
16/08/2026 : MAHON Nicole
01/09/2026 : LAMBERT Jean-Michel

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

28/03/2026 : LEFEBURE Esther
et SAUSSOL Baptiste
28/03/2026 : GUEGNI Akotchayé
et SEMI BI Bohui
02/05/2026 : HÂAS Théo
et TOURNIER Léna
09/05/2026 : GRAMAIN Nicolas
et DALLA-FOGLIA Samantha
09/05/2026 : LAMRAOUI Aurélien
et DELATTRE Céline
30/05/2026 : DIALLO Abdoul
et DIALLO Djemila
11/07/2026 : OULAHACEN AARAB Anas et
MABROUK Khadija
18/07/2026 : LOUIS-MARIE Fabrice et
BERNE Cathy, Sylvane
25/07/2026 : AKYUZ Hasan
et PALA Songul
06/08/2026 : UBERTALLI Shindanyi
et BRUNOT Rose-Séphora
08/08/2026 : TSANGOU POBA Surya
et MANCACATH Mon-Nom

VOTRE MAIRIE :

De nouveaux horaires pour l'accueil du public

La Municipalité souhaite élargir ses horaires d'ouvertures au public afin de faciliter les démarches administratives des Aglatiens. À partir du mois de novembre, retrouvez les agents de la Mairie aux horaires suivants :

Lundi : 8h30 à 12h puis 13h30 à 17h15

Mardi : 13h30 à 19h

Mercredi : 8h30 à 12h30

Judi : 8h30 à 12h puis 13h30 à 17h15

Vendredi : 8h30 à 12h

**Vous pouvez contacter la Mairie par téléphone : 01 69 26 28 00
par mail : mairie-egly@mairie-egly.fr ou sur le site internet : www.mairie-egly.fr**

Les rendez-vous À NE PAS MANQUER

Dimanche 4 octobre

LA VALDORGIEENNE

Organisée par Coeur d'Essonne
Agglomération
À partir de 7h30, départ Mairie d'Arpajon
Renseignements : www.coeuressonne.fr

Samedi 10 octobre

FESTIVAL AGLA'SCENES 2026

Organisé par les Agla'Scènes
À partir de 17h30, Espace 520
Tarif 15 € en ligne / 17 € sur place /
10 € - de 12 ans
Renseignement : www.aglascenes.com

Jeudi 15 octobre

RANDO SAINT CHERON

Organisée par A pas de loup
À 13h, départ parking de la gare d'Egly
Renseignements :
mauriceantier@orange.fr

Vendredi 16 octobre

RÉCITAL DE PIANO

par François Cornu
Génération 1810 - Les Romantiques
Organisé par le CLCE
À 20h30, Auditorium du centre culturel
12 € / Gratuit pour les - 18 ans
Renseignements : clce@bbox.fr

Samedi 24 octobre

RANDO ROINVILLE

Organisée par A pas de loup
À 13h, départ parking de la gare d'Egly
Renseignements :
mauriceantier@orange.fr

Jeudi 5 novembre

RANDO LE VAL SAINT GERMAIN

Organisée par A pas de loup
À 12h30, départ parking de la gare d'Egly
Renseignements :
mauriceantier@orange.fr

Du vendredi 6 au dimanche 8 novembre

COLLECTE ALIMENTAIRE

Organisée par le Foyer Solidaire
des 3 vallées
Toute la journée, Intermarché
Renseignements :
fs3v.communication@gmail.com

Vendredi 6 novembre

DON DU SANG

De 14h30 à 19h30, Espace 520
Prenez votre RDV en ligne sur
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Venez échanger avec le Maire
et son équipe municipale !

Vendredi 6 novembre

RÉUNION DE QUARTIER

À 20h, École Michelet

Mardi 10 novembre

RÉUNION DE QUARTIER

À 20h, École Daudet

Mercredi 11 novembre

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

À 17h50, départ de l'Eglise
À 18h, parvis de la Mairie

Samedi 14 novembre

RANDO SAINT MAURICE MONTCOURONNE

Organisée par A pas de loup
À 12h30, départ parking de la gare d'Egly
Renseignements :
mauriceantier@orange.fr

Samedi 14 et dimanche 15 novembre

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le CFAE
Samedi de 11h à 19h et dimanche
de 10h à 18h, Espace 520
Renseignements : cfae91520@gmail.com

Samedi 28 novembre

VIDE TON COFFRE À JOUETS

Organisé par le CFAE
De 9h à 16h, Espace 520
Entrée gratuite - Tarif : 8 € la table
Inscription : cfae91520@gmail.com

Samedi 5 décembre

RANDO SAINT SULPICE

Organisée par A pas de loup
À 12h30 Départ parking de la gare d'Egly
Renseignements :
mauriceantier@orange.fr

Mardi 8 décembre

CONSEIL MUNICIPAL

À 20h30, Espace 520
Entrée libre
En direct sur Facebook : Ville d'Egly

Samedi 12 décembre

RANDO EGLY

Organisée par A pas de loup
À 12h30, départ parking de la gare d'Egly
Renseignements :
mauriceantier@orange.fr

Samedi 12 décembre

BAL COUNTRY DE NOËL

Organisé par le CLCE
À 13h30, Espace 520
Tarif : 12 €
Renseignements :
leszamisdelacountry91@gmail.com

Jeudi 31 décembre

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Organisé par le CFAE
Dîner spectacle et soirée dansante
À partir de 20h - Espace 520
Renseignements et réservations :
06 22 39 28 41

ÉVÈNEMENT :

- Agglo
- Association
- Santé
- Projet de la ville
- Vie Municipale



STOP !
aux dépôts sauvages
Jusqu'à 1500 euros
d'amende*

Jeter ici.
C'EST SALIR
LA VIE
DE TOUS.

Gardons
NOTRE VILLE
PROPRE !

L'accès aux déchèteries de Cœur d'Essonne
Agglomération est gratuite pour les particuliers.
La déchèterie la plus proche se situe au
36 bis, rue des Meuniers à Egly

Pour toute question concernant les déchets,
un seul numéro : 0 800 293 991 (numéro gratuit)



Écoute, c'est grand.

Notre monde est trop vaste pour le laisser rétrécir.

Votre audition est précieuse, confiez-la nous !

Elodie GUILLEMARD
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

BREUILLET
Centre Commercial de Port Sud

Contactez-
nous !

01 60 81 46 19

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

Prenez
rendez-vous !

